

Le Réseau des Accorderies de France

C'est en 2002 que surgissent au Québec les premières Accorderies, soutenues par les Fondations Desjardins et St. Roch, autour de projets portant sur la sécurité alimentaire. Elles se développent aux côtés des politiques publiques mais sont rapidement reconnues comme un outil efficace de lutte contre la pauvreté et l'isolement social. Les Accorderies favorisent les échanges de services gratuits entre habitants, sur la base de leurs savoirs faire. La monnaie d'échange est le temps : une heure est égale à une heure, quel que soit la nature des services échangés.

Aujourd'hui il y a en France 33 Accorderies : un développement rapide, puisque les trois premières (créées à Paris et à Chambéry) datent de 2011. La force des Accorderies résulte- en partie - de leur identité claire, servie par un cadre structurant et protecteur, que le « Réseau des Accorderies », créé juridiquement en 2013, contribue à fabriquer. Le CGET soutient ce Réseau depuis 2014, pour ses efforts à développer le « pouvoir d'agir » des membres des Accorderies et à développer en leur sein une gestion démocratique.

Une Accorderie, pour quoi faire ?

L'idée n'est pas nouvelle : échanger (des savoirs, des services...) sans le truchement de l'argent, en partant des savoirs et savoirs faire des gens : les SEL, nés dans les années 80, mais aussi le Réseau d'échanges réciproques des savoirs ont, eux aussi, misé sur ces nouvelles formes d'économie solidaire, qui créent des liens tout en rendant des services. Mais les Accorderies ont, elles, structuré fortement leur action au niveau national, à partir d'une philosophie d'entraide et de solidarité, mais aussi de principes de fonctionnement qui sont déclinés dans chaque Accorderie locale. C'est aussi cette fabrique d'une identité commune qui fait vivre et croître ce réseau qui regroupe aujourd'hui, après trois ans d'activité, environ 10 000 « accordeurs » et affiche 65 000 échanges individuels ou collectifs (représentant 58 600 heures.) Tous les services étant placés à égalité, les accordeurs le sont (en principe) aussi.

Les Accorderies misent sur la mixité (sociale, générationnelle...) des « accordeurs » : c'est un choix éthique de création de lien(s) qui rend possible la présence d'une diversité d'accordeurs et aussi la pluralité des services à échanger. Les échanges reposent sur un principe d'égalité, où sont reconnus de la même manière les potentiels de tous les « accordeurs ».

« Ce que j'apprécie particulièrement à l'Accorderie c'est le non jugement. Et ça c'est important. Chacun sur le même pallier, au même niveau. C'est comme ça que je le ressens. » (Accordeure, Les Lômes)

« Tout est dans le lien et tout est lié. Et ça... c'est important aussi. Il n'y a pas d'argent, mais à la place il y a des liens. On transforme le fric en lien » (Accordeure de Die)

Cependant on sait qu'un nombre important d'accordeurs vit en situation de précarité, mais aussi d'isolement : 44 % vivent seuls, 24 % sont sans emploi et 29 % vivent avec moins de 10 000 euros par an. Même si au Québec les échanges collectifs sont très nombreux, en France priment, pour le moment, les échanges individuels : garde d'animaux, cours de langue, jardinage, aide pour un déménagement, aide administrative, bricolage, repassage, cours d'informatique... autant de services que nombre de personnes n'auraient pu s'offrir si elles devaient les payer. « *Des choses toutes bêtes... qui ne sont pas rentables financièrement... et qui ne trouvent donc pas de réponse dans le secteur marchand* », estime le Réseau des Accorderies.

Les « accordeurs » deviennent membres en échangeant : ils sont inscrits sur un espace qui leur est dédié, en ligne, et possèdent un « chéquier » qui leur permet de valider les échanges. Trois types d'échanges sont favorisés : échanges individuels, gérés à travers la banque temps, qui ne sont pas nécessairement bilatéraux ni simultanés ; associatifs, qui recouvrent les services rendus à l'Accorderie pour son fonctionnement ; collectifs, qui concernent plusieurs membres et répondent à des besoins d'intérêt général. À Montpellier, à Grenoble, le CGET a soutenu les Accorderies pour leur permettre le développement d'échanges collectifs. Dans certaines Accorderies ce versant est déjà très développé, comme à Die, par exemple, où un groupe de femmes (« Les Zains ») s'est constitué au sein de l'Accorderie, qui développe un travail important sur la dimension intergénérationnelle et la mobilisation des personnes âgées : « *Ce qui fait la capacité à échanger transgénérationnellement c'est le « tronc commun » : les « jeunes » et les « vieux » ont les mêmes valeurs, la même idée de la vie, la même attente et la même idée de cette société qui nous isole, nous met de côté, nous écarte, nous désolidarise : le jeune comme le vieux vient avec de la sollicitude : mine de rien l'Accorderie responsabilise. C'est une solidarité qui va jusque dans le faire, le « faire bien », le « bien faire »* (Parole du groupe "Zaines", femmes accordeuses de Die, source Accorderies].

Les Accorderies se veulent un outil pertinent dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, en renforçant les solidarités entre des personnes d'âges, de classes sociales, de nationalités et de sexes différents et en valorisant, à égalité, les compétences et savoirs faire de tous.

Gestion démocratique et montée en compétence des membres du réseau

Le Réseau des Accorderies, association tête de réseau, accompagne et professionnalise les associations membres et mutualise leurs productions. Les Accorderies attachent une grande importance au développement du pouvoir d'agir de leurs « accordeurs » et à la gouvernance démocratique de leurs associations, qui sont favorisés, en principe, par les statuts, notamment à travers le cinquième principe de la charte de valeurs « prise en charge de l'organisme par les accordeurs » ainsi que à travers le système d'échange (qui rétribue en temps les accordeurs qui participent au fonctionnement). Mais leur implication de fait est soutenue par un effort de qualification, que le CGET soutient depuis 2014.

Le Réseau a développé notamment deux types d'actions de formation, qui bénéficient aux habitants « accordeurs » mais aussi aux salariés des Accorderies et touchent, à la marge, les partenaires associatifs :

- Des formations action sur les modes de gouvernance démocratique, visant à travailler sur l'implication des accordeurs citoyens et la mise en œuvre d'un processus de prise de décision inclusif, participatif et évolutif dans ces organisations. 2 modules de deux journées,

dans deux régions différentes, sont suivis d'un atelier d'échanges de pratiques lors de l'événement annuel du mouvement. Les formations sont mises à profit pour formaliser un Kit outils sur les questions de gouvernance (techniques, principes, retours d'expériences...), très largement diffusé dans le réseau.

- Des formations actions sur la posture d'accompagnement au développement du pouvoir d'agir, qui s'adresse à fois aux accordeurs et aux salariés (à raison de 4 ou 5 personnes par Accorderie). L'objectif de la formation, qui dure 4 journées, est de travailler sur les postures des acteurs et les manières d'accompagner les accordeurs.

A partir de 2017 l'association a souhaité concevoir et formaliser un plan trisannuel de formation, tout en stabilisant un catalogue ad hoc (comportant à minima 4 à 6 modules). Pour ce faire, elle continuera à faire appel à des ressources externes (experts, organismes de formation spécialisés selon les thématiques...). Mais le Réseau s'attache désormais aussi à repérer, valoriser et former (formation de formateurs/formation à la pédagogie) des personnes ressources internes, car les savoirs qu'elles détiennent lui paraissent en adéquation avec les besoins des membres. Fruit de l'analyse et de l'évaluation des formations antérieures, ce choix devrait mettre à la manœuvre progressivement des formateurs internes dans la co-animation d'un certain nombre de modules. Le but de l'association est de bâtir progressivement (de 2017 jusque 2019) un organisme de formation interne.

Quel développement ?

Le transfert en France du concept des Accorderies s'est fait avec le soutien croisé du Secours Catholique, de la C.D.C. et de la Fondation MACIF, qui sont membres du CA du Réseau. C'est d'ailleurs cette dernière qui a signé la convention de partenariat avec le Réseau des Accorderies du Québec, qui prévoit « la transmission de la propriété intellectuelle et des outils de gestion pour le territoire français ».

En 2016 le Réseau a été lauréat de LFSE (La France s'engage), qui appuie le développement et l'essaimage des Accorderies dans tout le territoire durant trois ans. Cette dynamique de progression se met en place parallèlement à une stratégie d'évaluation des impacts de l'activité et à la mise en place des coordinations territoriales... que devraient soutenir l'essaimage progressif, raisonné mais sûr des Accorderies en France.

Contacts

Présidente

Pascale Caron

pascale.caron@accorderie.fr

Déléguée générale

Zoé Renaut-Revoivre

zoe.renaut@accorderie.fr